

# CHOISIR SA PRÉPARATION AUX CONCOURS & EXAMENS

À LA FACULTÉ DE DROIT DE GRENOBLE

---

FORMATIONS EN PRÉSENTIEL, À GRENOBLE



## LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

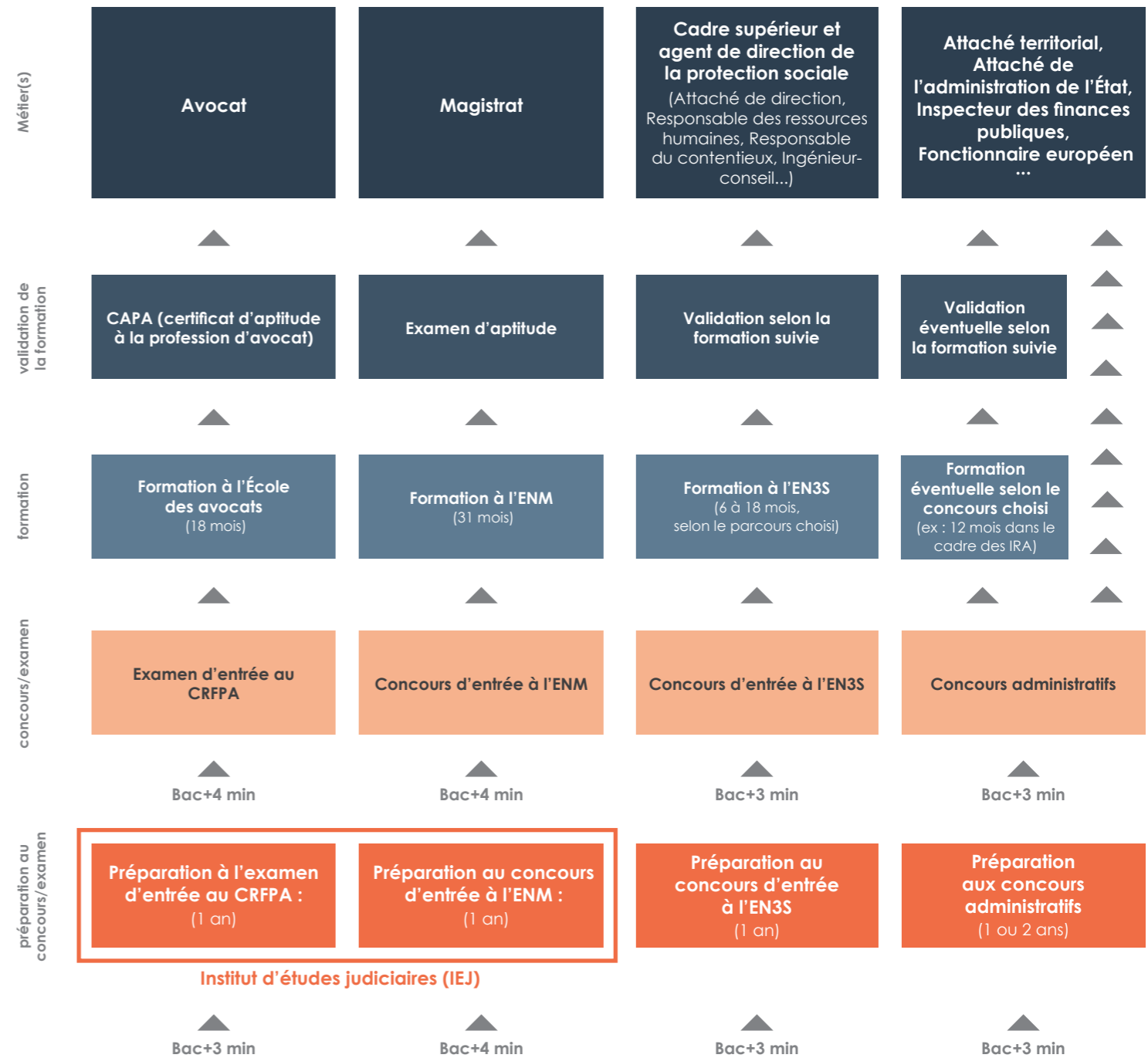
Retrouvez, ci-dessous, la carte de nos préparations aux concours et examens ainsi que les écoles et métiers vers lesquels ces formations débouchent.

### SOMMAIRE

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES :

- LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS ..... p. 3
- L'INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES ..... p. 4
- LES MODALITÉS DE FORMATION ..... p. 4
- LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX PRÉPARATIONS ..... p. 4

- PRÉPARATION À L'EXAMEN D'ENTRÉE AU CRFPA ..... P. 6
- PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE À L'ENM ..... P. 8
- PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE À L'EN3S ..... P. 10
- PRÉPARATION AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS ..... P. 11



# L'INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES

## ► INTÉGRER LES MÉTIERS DU DOMAINE JUDICIAIRE

### › Une préparation spécifique indispensable

L'Institut d'études judiciaires est la **passerelle nécessaire** pour accéder aux métiers de **magistrat**, d'**avocat**, de **greffier en chef**, de **greffier**, etc. L'accès à ces professions est subordonné à la **réussite d'épreuves aux exigences rigoureuses**.

Pour disposer des meilleurs atouts, l'IEJ vous assure des **préparations spécifiques à l'examen d'entrée au CRFPA et au concours d'entrée à l'ENM** et vous permet, grâce à ses **effectifs limités** et son **fort taux d'encadrement**, de bénéficier d'un **véritable suivi**. Dans la préparation, l'accent est mis sur l'**acquisition d'une méthode efficace** de nature à **valoriser les connaissances techniques des candidats**.

La préparation à la magistrature vous permet également de présenter d'autres concours de la fonction publique (greffier en chef, lieutenant de police...) dont les épreuves sont similaires.

### › Une collaboration avec les milieux professionnels concernés

L'IEJ bénéficie de **relations privilégiées avec les milieux professionnels** : Barreau de Grenoble, Tribunal judiciaire, Cour d'Appel de Grenoble et Tribunal Administratif de Grenoble.

## ► ACCÉDER À DES COURS THÉORIQUES, UNE MÉTHODE, UNE DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL

### › Des enseignements adaptés

Chaque matière inscrite au programme de l'examen ou du concours fait l'objet d'**enseignements spécifiques**.

Des **séances de méthodes** adaptées à chaque épreuve du concours et de l'examen sont assurées : **préparation au grand oral, concours ou examens blancs, devoirs et notes de synthèse** en temps réel...

Des **séances d'actualisation** vous permettent d'être à jour des dernières évolutions du droit positif.

Par ailleurs, de **nombreuses conférences** sont organisées pendant l'année universitaire sur des thèmes d'une **grande diversité** susceptibles de vous fournir une **ouverture intellectuelle** indispensable à la bonne préparation de vos épreuves écrites et orales.

### › Des intervenants extérieurs

Chacune des deux préparations accueille dans son équipe pédagogique des professionnels : **avocats** pour la préparation à l'examen d'entrée au CRFPA, **magistrats du siège et du parquet** pour la préparation au concours d'entrée à l'ENM. Cette collaboration contribue à l'**entretien du réseau de l'IEJ**, permet aux étudiants de tisser un **premier lien vers le monde professionnel** et favorise l'**accès à certains stages**.

### › Des stages

Grâce à ses partenaires, l'IEJ vous permet d'appréhender les **réalités de votre future profession**.

## LES MODALITÉS DE FORMATION

### › Formation initiale

Les **quatre préparations aux concours / examens** de la Faculté de droit sont proposées en formation initiale. Tous les programmes de formation sont présentés dans cette plaquette.

### › Formation continue

L'ensemble des formations proposées par la Faculté de droit de Grenoble peuvent être suivies en formation continue, **sans aménagements spécifiques**. Les programmes de formation présentés dans cette plaquette sont donc applicables à cette modalité. Toutefois, la formation continue est réservée aux salariés et demandeurs d'emploi déjà engagés dans la vie active et qui souhaitent poursuivre leurs études. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet et auprès du service professionnalisation de la Faculté de droit de Grenoble (droit-professionnalisation@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 74 32 37).

## LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX PRÉPARATIONS

Les préparations aux concours et examens de la Faculté de droit s'adressent aux **étudiants de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de master**. Des **conditions d'accès** sont spécifiques à chacune des quatre formations proposées (voir fiches formation ci-après).

Pour **candidater**, rendez-vous sur le **site internet de la Faculté de droit de Grenoble**.



\* Centre régional de formation professionnelle des avocats



## ▶ OBJECTIF DE LA PRÉPARATION

L'Institut d'études judiciaires (IEJ) de Grenoble propose une préparation destinée à **parfaire les connaissances des étudiants** dans les matières qu'ils devront présenter à l'examen d'entrée au **Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA)**. Elle offre, pour cela, des **méthodes adaptées aux différentes épreuves**.

## ▶ AVOCAT : UNE PROFESSION RÉGLEMENTÉE

La profession d'avocat est réglementée par la loi du 31 décembre 1971. **Seules les personnes ayant prêté serment et inscrites au Barreau peuvent l'exercer**. Cette inscription est soumise à diverses conditions de moralité, de nationalité (L. 31 déc. 1971, art. 11) et surtout de compétences juridiques.

En effet, **l'accès à la profession est subordonné à l'obtention du CAPA** (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat) délivré par les CRFPA (Centres régionaux de formation professionnelle des avocats). Ce certificat sanctionne la formation délivrée par les CRFPA. L'accès au CRFPA est subordonné à l'obtention d'un examen d'entrée. À Grenoble, cet examen d'entrée est organisé par la Faculté de droit, au sein de l'Institut d'études judiciaires (IEJ), qui assure également la préparation de ce dernier.

## ▶ EXAMEN D'ENTRÉE À L'ÉCOLE DES AVOCATS

L'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats est encadré par les textes suivants :

- › Articles 51 & suiv du Décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 modifiant les conditions d'accès aux Centres régionaux de formation professionnelle des avocats ;
- › Arrêté du 17 octobre 2016 fixant le programme et les modalités de l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats.

L'examen se déroule en deux temps : une phase d'admissibilité sanctionnée par des épreuves écrites et une phase d'admission sanctionnée par des épreuves orales.

### LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ :

- › **Une note de synthèse** (5h ; coeff. 3).
- › **Une épreuve en droit des obligations** (3h ; coeff. 2).
- › **Une épreuve destinée à vérifier l'aptitude à résoudre un ou plusieurs cas pratiques** (3h ; coeff. 2) dans l'une des matières suivantes, au choix des candidats : droit civil ; droit des affaires ; droit social ; droit pénal ; droit administratif ; droit international et européen ; ou droit fiscal.
- › **Une épreuve de procédure** (2h ; coeff. 2) portant sur l'une des matières suivantes en fonction du choix réalisé par le candidat pour l'épreuve précédente : procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends (candidats ayant choisi la matière droit civil, droit des affaires, droit social, droit international et européen ou droit fiscal) ; procédure pénale (candidats ayant choisi la matière droit pénal) ; ou procédure administrative contentieuse (candidats ayant choisi la matière droit administratif, droit international et européen ou droit fiscal).

### LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION :

- › **Le grand oral ou épreuve d'exposé-discussion** sur un sujet relatif à la protection des libertés et des droits fondamentaux (45 min ; coeff. 4).
- › **Une épreuve en langue anglaise** (15 min ; coeff. 1).

## ▶ PROGRAMME DE LA PRÉPARATION

### LA PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ÉCRITES (ADMISSIBILITÉ)

- › **Préparation à la note de synthèse** : ce module de formation comprend des séances de méthodologie, 5 devoirs d'entraînement et les séances de correction dédiées.
- › **Préparation aux autres épreuves écrites** : droit des obligations, épreuve de spécialité, épreuve de procédure. Chacune de ces 3 épreuves fait l'objet de modules de formation distincts qui comprennent des séances d'actualisation et d'approfondissement et au moins 2 devoirs d'entraînement.
- › **Un examen blanc** pour les épreuves écrites d'admissibilité est organisé dans le courant du mois de juin.

Les candidats inscrits à la préparation au CRFPA bénéficient de l'accès à une plateforme numérique où sont mis en ligne différents documents pédagogiques (indications méthodologiques, bibliographies, sujets des devoirs d'entraînement, corrigés, etc.). La plateforme permet en outre d'informer les étudiants des conférences et manifestations scientifiques organisées par la Faculté.

### LA PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES (ADMISSION)

- › **Préparation à l'épreuve d'exposé discussion** : ce module de formation comprend un enseignement relatif aux libertés et aux droits fondamentaux, des séances de méthodologie et de mise en situation. Des séances d'entraînement spécifiques sont organisées pour les personnes admissibles après les résultats des épreuves écrites.
- › **Préparation à l'épreuve de langue étrangère** : des enseignements d'anglais sont dispensés et un examen blanc est organisé.

## ▶ LA PRÉPARATION AU CRFPA EN CHIFFRES

300 étudiants environ

15 enseignants universitaires

5 enseignants praticiens

## ▶ LA RÉUSSITE 2020 EN CHIFFRES

175 candidats

69 admis

90% des admis ont suivi la préparation de l'IEJ

## ▶ DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION

La préparation repose sur des enseignements spécifiques à chaque matière évaluée lors de l'examen et vise plus particulièrement **l'actualisation des connaissances déjà acquises par les candidats**. Les enseignements ont lieu, en principe, dans les locaux de l'Université Grenoble Alpes, à partir du mois de décembre, en semaine, et généralement entre 17h et 20h.

La préparation permet de réaliser des entraînements à chacune des épreuves de l'examen. Ils peuvent avoir lieu selon deux modalités en fonction du choix opéré par les candidats lors de leur inscription :

- › **Les entraînements en présentiel** : ils sont organisés le samedi matin, à partir du mois de décembre, dans les locaux de l'Université Grenoble Alpes dans les conditions d'examen.
- › **Les entraînements à distance** : ils sont réalisés par les candidats par leurs propres moyens, via la plateforme Moodle, dans la semaine suivant la réalisation de l'entraînement en présentiel. Cette formule est recommandée pour les personnes n'ayant pas la possibilité de réaliser les entraînements *in situ* le samedi matin.

Dans l'un et l'autre cas, les devoirs rendus font l'objet d'une correction et le cas échéant de la mise à disposition d'un corrigé.

## ▶ CONDITIONS D'ACCÈS

### › INSCRIPTION À LA PRÉPARATION :

Cette préparation s'adresse plus particulièrement aux **étudiants actuellement inscrits en première année de master en droit ou déjà titulaires de ce diplôme**. Elle concerne également les titulaires d'un des diplômes prévus au 2 de l'article 11 de la loi du 31 décembre 1971 (renvoi à l'arrêté du 25 novembre 1998). L'inscription à la préparation qui est dispensée par l'IEJ s'effectue en ligne, depuis le site internet de la Faculté. Elle doit être finalisée avant le mois de décembre de l'année précédant celle de l'examen.

### › INSCRIPTION À L'EXAMEN :

L'inscription à l'examen s'effectue auprès de l'Université avant le 31 décembre de l'année précédant l'examen (arrêté du 17 octobre 2016). Le candidat doit justifier de l'obtention d'un master 1 ou d'un titre ou diplôme équivalent, avant le 1er août de l'année de l'examen. Il est à noter que **nul ne peut se présenter plus de 3 fois à l'examen d'entrée**.

## CONTACTS

### Responsable pédagogique :

M. Sébastien MILLEVILLE, Maître de conférences en droit privé

### Scolarité :

04 76 74 32 40 / droit-crfpa@univ-grenoble-alpes.fr

## + INFOS

Informations et candidatures sur notre site : [droit.univ-grenoble-alpes.fr](http://droit.univ-grenoble-alpes.fr)

\* École nationale de la magistrature



### ▶ OBJECTIF DE LA PRÉPARATION

L'Institut d'études judiciaires (IEJ) de Grenoble propose une préparation destinée à **actualiser les connaissances** des étudiants et leur permettre de **les mobiliser au mieux** pour réussir le concours d'entrée à l'**École nationale de la magistrature (ENM)**, concours réputé difficile. Cette préparation repose sur une **large collaboration entre magistrats et enseignants-chercheurs** qui permet à l'IEJ d'enregistrer un **satisfaisant taux de réussite** (3 admis pour le concours 2018 ; 4 admis pour le concours 2017).

La formation proposée permet également aux étudiants de **présenter d'autres concours de la fonction publique** : greffier en chef, greffier, directeur d'établissement pénitentiaire, conseiller d'insertion et de probation, directeur des services de la police judiciaire de la jeunesse...

### ▶ MAGISTRAT : 3 VOIES D'ACCÈS À LA PROFESSION

L'École nationale de la magistrature (ENM) organise chaque année trois concours permettant d'accéder aux fonctions de magistrat :

- › **Le premier concours** (concours externe) est ouvert aux étudiants. Il offre depuis deux ans plus de 200 postes pour plus de 2000 inscrits.
- › **Le deuxième concours** est réservé aux fonctionnaires (une vingtaine de postes chaque année).
- › **Le troisième concours** est ouvert aux personnes justifiant de 8 années d'activité professionnelle ou d'un mandat électif (moins de 10 postes proposés).

### ▶ CONCOURS D'ENTRÉE À L'ENM

Le concours d'entrée à l'ENM comporte 5 épreuves écrites d'admissibilité et plusieurs oraux pour l'admission.

#### LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ :

- › **Une composition** (5 heures) de connaissance et compréhension du monde contemporain portant sur une question posée aujourd'hui à la société française dans ses dimensions judiciaires, juridiques, sociales, politiques, historiques, économiques, philosophiques et culturelles ;
- › **Une composition** (5 heures) portant, au choix du jury, sur le droit civil et la procédure civile ou sur un sujet de droit pénal et procédure pénale ;
- › **Un cas pratique** (3 heures) portant sur un sujet de droit civil et de procédure civile ou sur un sujet de droit pénal et de procédure pénale, dans la matière autre que celle choisie par le jury pour l'épreuve de composition ;
- › **Une note de synthèse** (5 heures) à partir de documents se rapportant à des problèmes judiciaires, juridiques ou administratifs ;
- › **Une épreuve de droit public** (3 heures), portant sur 2 questions.

#### LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSION :

- › **Une épreuve de mise en situation** et d'entretien avec le jury ;
- › **Une interrogation orale** portant sur le droit l'Union européenne ou droit international privé ou droit administratif (au choix du candidat) ;
- › **Une interrogation orale** portant sur le droit social ou droit des affaires (au choix du candidat) ;
- › **Une épreuve orale de langue vivante obligatoire** (anglais) ;
- › **Une épreuve orale de langue vivante facultative** (allemand, espagnol, italien, arabe).

### ▶ PARTICULARITÉS DE LA PRÉPARATION

#### PARTENARIAT FACULTÉ DE DROIT - ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

La Faculté de droit de Grenoble entretient des liens très étroits avec l'École nationale de la magistrature. La signature d'une nouvelle convention de partenariat entre les deux institutions permettra désormais à chaque étudiant inscrit à la préparation d'être accompagné par un magistrat tuteur durant toute la durée de sa formation.

#### DIPLÔME D'UNIVERSITÉ « CARRIÈRES JUDICIAIRES »

Exclusivement ouvert aux étudiants inscrits à la préparation, le DU « Carrières judiciaires » repose sur le contrôle continu. Les étudiants s'y inscrivant peuvent ainsi obtenir un diplôme supplémentaire permettant de valoriser le travail accompli et les méthodes acquises.

#### PARTENARIAT GRENOBLE-CHAMBÉRY

Pour assurer une meilleure préparation aux concours de la magistrature, les IEJ de Chambéry et de Grenoble ont associé leurs forces. La préparation repose donc sur une équipe pédagogique élargie. Dispensée par des enseignants et magistrats grenoblois et chambériens, la préparation se déroule principalement sur le campus de Grenoble. Des conférences d'actualisation organisées à Chambéry ou à Grenoble sont susceptibles d'être ouvertes aux étudiants.

### ▶ PROGRAMME DE LA PRÉPARATION

La préparation propose les cours suivants :

- › Droit pénal général et spécial, procédure pénale, droit de la peine et de l'exécution des peines ;
- › Droit civil et procédure civile ;
- › Organisation de l'État, de la justice, libertés publiques et droit public ;
- › Note de synthèse ;
- › Connaissance et compréhension du monde contemporain ;
- › Épreuve de mise en situation et entretien avec le jury ;
- › Langue étrangère (anglais) ;
- › Actualisations et préparations pour les admissibles.

Une **trentaine de devoirs sur table** couvrant ces différentes matières sont répartis sur l'année. Ils sont organisés en général le mercredi **dans les conditions du concours** et toujours suivis de **séances de corrigé**.

En outre, l'IEJ organise :

- › **2 concours blancs sur table** ;
- › **2 grands oraux blancs** organisés au Palais de Justice.

D'autre part, un **cycle de conférences** permettant des échanges avec des magistrats, des avocats, des universitaires, des policiers, et bien d'autres professionnels du droit, sur des thèmes d'actualité ou des pratiques judiciaires est organisé tout au long de l'année pour compléter la préparation.

#### CALENDRIER PÉDAGOGIQUE :

La préparation débute généralement mi-septembre. Les cours se terminent au mois de mai. Les épreuves du concours commencent généralement fin mai ou début juin.

### ▶ CONDITIONS D'ACCÈS

#### › INSCRIPTION À LA PRÉPARATION :

Compte tenu des connaissances juridiques préalables exigées, la préparation dispensée par l'IEJ s'adresse plus particulièrement aux **étudiants en droit ou titulaires d'un diplôme délivré par un IEP**. L'inscription à la préparation ENM pour l'année universitaire est à faire entre juillet et septembre. Pour connaître la procédure détaillée, rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit.

Une première étape d'admission à la préparation se fait sur **dossier examiné par un comité de sélection** qui peut refuser l'inscription s'il estime que le candidat n'a pas les aptitudes et les connaissances nécessaires à la préparation du concours. L'étudiant devra joindre à son dossier d'inscription les relevés de notes de l'ensemble de son cursus universitaire ainsi qu'une lettre de motivation. Les candidats pourront également ajouter tout autre document digne d'appuyer leur candidature (attestation de stage, contrat d'assistant de justice...). Les candidats dont le dossier d'inscription aura été retenu seront convoqués à **une audition** (possible en présentiel ou en distanciel) à l'issue de laquelle leur admission définitive au sein de la prépa ENM sera décidée.

#### › INSCRIPTION AU CONCOURS :

Le concours externe d'entrée à l'ENM est ouvert aux étudiants titulaires d'un diplôme national sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à quatre années d'études après le baccalauréat, d'un diplôme délivré par un Institut d'études politiques (IEP), ou encore aux anciens élèves d'une École normale supérieure (ENS).

Pour le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> concours, voir le site de l'ENM ([www.enm.justice.fr](http://www.enm.justice.fr)).

### ▶ TÉMOIGNAGE

« La préparation à l'ENM dispensée par l'IEJ nous a permis de nous confronter et de nous entraîner aux différentes épreuves écrites du concours chaque semaine, puis d'avoir une correction personnalisée. Le partenariat avec la juridiction grenobloise a favorisé le contact avec les magistrats et nous a ouvert des opportunités de stage notamment. Enfin, les effectifs réduits nous ont permis de bénéficier d'un suivi personnalisé et d'enseignements ciblés sur nos besoins. »

**Sarah HEUMANN et Marion LAPRÉVOTE**, lauréates du 1<sup>er</sup> concours 2015, titulaires du M2 droit pénal et sciences criminelles de Grenoble.

### CONTACTS

#### Responsables pédagogiques :

Stéphane GERRY-VERNIERES, Professeur de droit privé et de sciences criminelles

Yannick JOSEPH RATINEAU, Maître de conférences en droit privé

#### Scolarité :

04 76 74 32 40 / [droit-enm@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:droit-enm@univ-grenoble-alpes.fr)

### + INFOS

Informations et candidatures sur notre site : [droit.univ-grenoble-alpes.fr](http://droit.univ-grenoble-alpes.fr)

### PARTENARIAT

Préparation proposée en partenariat avec :



\* École nationale supérieure de la sécurité sociale



## ▶ OBJECTIF DE LA PRÉPARATION

La Faculté de droit de Grenoble, en association avec la **Caisse d'allocations familiales de l'Isère**, propose d'accompagner les étudiants dans la préparation au concours de l'**École nationale supérieure de la sécurité sociale (EN3S)**. Elle leur permet d'acquérir de **solides connaissances théoriques et méthodologiques** leur permettant d'appréhender les épreuves écrites et orales du concours.

## ▶ CONCOURS D'ENTRÉE À L'EN3S

L'EN3S est une école qui recrute et forme les **dirigeants du service public de la protection sociale**. Elle prépare aux métiers liés à la **gestion interne des organismes sociaux** (gestion comptable et financière, ressources humaines, stratégie et pilotage...) et aux métiers liés à la **mise en place des politiques sociales et familiales** (gestion des prestations sociales à destination de l'usager et des recouvrements auprès des entreprises...).

## ▶ CONTENU DE LA PRÉPARATION

La préparation comprend des **séances de méthodologie, d'actualisations, des conférences et de nombreux entraînements corrigés aux épreuves écrites** : culture générale, droit public, économie, rédaction d'une note de synthèse et protection sociale. Elle intègre également des **entraînements aux épreuves orales**. La préparation inclut une **journée d'immersion dans des organismes sociaux grenoblois**. Les interventions sont réalisées par une **équipe pédagogique comprenant des universitaires et des professionnels**.

## ▶ PROGRAMME DE LA PRÉPARATION

### ÉCRITS

- › Préparation à la note de synthèse (10h)
- › Culture générale (10h)
- › Droit public (10h)
- › Économie (10h)
- › Droit de la protection sociale : Entraînements (10h) / Conférences (20h)

### ORAUX

Au choix : droit du travail ; droit public ; économie ; gestion comptable et financière ; questions sanitaires et de protection sociale ; science politique ; santé publique.

## ▶ CONDITIONS D'ACCÈS

### › INSCRIPTION À LA PRÉPARATION :

La préparation s'adresse aux étudiants de master 1 et de master 2 ayant suivi un cursus en sciences juridiques, politiques ou économiques et de gestion.

### › INSCRIPTION AU CONCOURS :

L'EN3S est accessible par concours ouvert aux étudiants titulaires d'une licence 3 ou tout diplôme jugé équivalent.

## ▶ DISPOSITIF ÉGALITÉ DES CHANCES

La Faculté de droit, en collaboration avec l'EN3S, met en place un dispositif « égalité des chances » visant à aider, sur critères sociaux, tout candidat à préparer le concours d'entrée en renforçant le soutien pédagogique proposé.

## CONTACTS

### Responsables pédagogiques :

Mme Floriane MAISONNASSE, Maître de conférences en droit privé (floriane.maisonasse@univ-grenoble-alpes.fr)  
M. Hugues SANIEL, Sous-directeur CAF Isère (hugues.saniel@cafisere.cnafmail.fr)

### Scolarité :

droit-en3s@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 74 32 40

### + INFOS

Informations et candidatures sur notre site : [droit.univ-grenoble-alpes.fr](http://droit.univ-grenoble-alpes.fr)

A voir aussi, le site de l'EN3S : [www.en3s.fr](http://www.en3s.fr)

## PARTENARIAT

Préparation proposée en partenariat avec :



## ▶ OBJECTIF DE LA PRÉPARATION

Sous la forme d'un module optionnel en première et deuxième année de master, la formation propose aux étudiants des **séances de préparation aux principaux concours administratifs de la fonction publique nationale, territoriale et européenne**. Elle leur permet d'acquérir des **connaissances méthodologiques sur les épreuves écrites et orales**.

## ▶ DÉBOUCHÉS

La formation a vocation à **préparer aux concours d'attaché territorial, des instituts régionaux d'administration (IRA) et d'inspecteur des finances publiques**. Elle offre plus généralement une formation nécessaire à tout étudiant qui désire se présenter à un concours administratif ou être recruté dans une collectivité publique en tant que contractuel.

## ▶ ORGANISATION GÉNÉRALE

Les deux années de la préparation sont complémentaires et offrent une formation complète. Des **séances de méthodologie sur les principales épreuves des concours administratifs** sont proposées : culture générale, composition sur un sujet d'ordre général, rédaction d'une note de synthèse, questionnaire à choix multiples (QCM), etc. La préparation comprend des **entraînements aux épreuves orales**, à travers des simulations de jury et des retours d'expérience.

## ▶ PROGRAMME DE LA PRÉPARATION

### NIVEAU MASTER 1 (51H DE COURS)

- Culture générale (20h)
- Composition sur un sujet d'ordre général (25h)
- Présentation des concours par des professionnels (6h) :
  - › Présentation des concours nationaux
  - › Présentation des concours européens

### NIVEAU MASTER 2 (79H DE COURS)

- Culture générale (20h)
- Note de synthèse (33h)
- Conférences thématiques (9h) :
  - › Finances publiques
  - › Institutions européennes
  - › Culture numérique
- Simulation d'entretien avec le jury (13h)
- Retour d'expérience (2h)
- Rédaction d'une fiche de renseignement (2h)

## ▶ ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les interventions sont réalisées par une équipe pédagogique d'une **quinzaine de personnes** composée de **professionnels** et d'**universitaires**.

## ▶ CONDITIONS D'ACCÈS

Le module optionnel de préparation aux concours administratifs est réservé aux **étudiants inscrits en master 1 et master 2 à la Faculté de droit de Grenoble**.

## CONTACTS

### Responsable pédagogique :

M. Frédéric CHARLIN, Maître de conférences en histoire du droit (frederic.charlin@univ-grenoble-alpes.fr)

### Scolarité :

droit-prepaconcours@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 74 32 40

### + INFOS

Informations et candidatures sur notre site : [droit.univ-grenoble-alpes.fr](http://droit.univ-grenoble-alpes.fr)

**Adresse postale :**

Faculté de droit de Grenoble  
CS 40 700  
38058 Grenoble cedex 9

**Adresse physique :**

Domaine Universitaire  
1133 rue des résidences  
38400 Saint-Martin-d'Hères

**Téléphone :**

04 76 74 32 00

**Courriel :**

[droit-accueil@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:droit-accueil@univ-grenoble-alpes.fr)

[droit.univ-grenoble-alpes.fr](http://droit.univ-grenoble-alpes.fr)



La Faculté de droit de Grenoble est une composante de l'Université Grenoble Alpes

Réalisation : Faculté de droit de Grenoble / Crédits photos : Adobe stock, Shutterstock / Impression : Coquand Imprimeur / MAJ : septembre 2022.

Ce document est non contractuel. Les programmes de formation présentés dans cette plaquette peuvent être modifiés.

Ne pas jeter sur la voie publique.